

# SOUTENIR LA MOBILITÉ DES CHERCHEURS

LES PARTENARIATS HUBERT CURIEN

**APPELS À  
CANDIDATURES**

# > SOUTENIR LA MOBILITÉ DES CHERCHEURS

## LES PARTENARIATS HUBERT CURIEN

Les programmes de soutien à la mobilité des chercheurs « Partenariats Hubert Curien (PHC) » constituent un instrument privilégié de la coopération scientifique en favorisant la mobilité de scientifiques impliqués dans un projet de recherche bilatéral.

Les **PHC**, initiative française, pilotés en France par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) en liaison avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) **sont financés par la France et le partenaire étranger.**

**Le montant alloué au PHC établi pour un pays donné permet chaque année de financer plusieurs projets de recherche en partenariat.**

Retrouvez toutes les informations sur les partenariats Hubert Curien sur le site de Campus France

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

> Chercheurs > Programmes de recherche > Partenariats Hubert Curien (PHC)

---

**HUBERT CURIEN (1924 – 2005) est un physicien, cristallographe, ministre de la Recherche et de la Technologie de 1984 à 1986, considéré comme le père de l'Europe spatiale.**

Les programmes, autrefois appelés « Programmes d'actions intégrées » (PAI), ont été rebaptisés « **Partenariats Hubert Curien** » en 2007.



## > OBJECTIF

Instrument financier de soutien à la mobilité et de formation « *de et par la recherche* », le PHC contribue au développement de nouveaux partenariats et au renforcement des échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les centres de recherche des deux pays.

Ces programmes agissent comme tremplin pour développer, amplifier et initier un projet de recherche.

De nombreux partenariats, construits grâce aux PHC, ont donné lieu à des projets de recherche financés par le **Programme cadre de recherche et développement** de la Commission européenne (PCRD). Les PHC participent à la création de l'Espace européen de la recherche. Les PHC visent, prioritairement en Europe, à encourager les effets de levier pour développer un réseau étendu à des équipes tierces issues d'autres pays européens, afin de profiter des opportunités scientifiques et économiques offertes par le programme cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » et « Horizon Europe ».

## > FINANCEMENT

Les budgets alloués aux équipes au titre du Partenariat Hubert Curien sont destinés à **financer le surcoût international (transport et séjour) des mobilités** des chercheurs engagés dans le projet de recherche. Le financement nécessaire à la mise en œuvre directe des projets de recherche conjoints n'est pas concerné.

Les financements sont accordés pour une durée de un à deux ans (exceptionnellement trois) sur une base annuelle et doivent impérativement être utilisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année ; ils ne peuvent être reportés sur l'année suivante.

## > ORGANISATION

Les PHC s'adressent à des laboratoires de recherche publics ou privés, scientifiques ou industriels, rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises. Les PHC concernent tous les domaines scientifiques, y compris les sciences humaines et sociales.

> Les appels à propositions, annuels ou bisannuels, sont lancés simultanément en France et à l'étranger.

> Les projets doivent être co-déposés en France et auprès du pays partenaire étranger en charge de la gestion du PHC. Ils sont évalués par les instances partenaires de chacun des deux pays.

> La sélection des projets est opérée par une commission composée de représentants des deux pays.

Il est recommandé à l'équipe française de s'assurer, auprès de ses collègues étrangers, que les dossiers ont bien été également déposés dans les pays partenaires.

## > CANDIDATURE

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par des chercheurs partenaires (français/étrangers) sont déclarés éligibles.

Les institutions qui cofinancent le PHC se réunissent selon un calendrier propre à **chaque programme**.

Chacune des instances partenaires mène une expertise des dossiers déposés. En France, cette évaluation est confiée à la Délégation aux Affaires européennes et internationales (DAEI) du Ministère l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

## > SÉLECTION

**Critères de sélection**

> Excellence scientifique

> Compétence et qualité des équipes

> Nouvelle coopération

> Implication de doctorants et de jeunes chercheurs dans le projet

> Complémentarité des équipes et transfert mutuel de compétences

> Retombées scientifiques et/ou industrielles

La priorité est donnée aux projets présentés par des jeunes équipes et aux sujets novateurs ; les jeunes scientifiques sont fortement encouragés à s'impliquer comme chefs de projet.



Étude sur *Coccotheca uvifera*, une Polygonacée, communément appelée Raisinier-bord-de-mer ou « rézinié bod lanmè » en créole.



## CAMPUS FRANCE

### VOUS ACCOMPAGNE

La gestion des partenariats Hubert Curien est assurée par l'Agence Campus France : lancement et logistique des appels à candidatures, gestion et suivi financier.

Une équipe dédiée : [extranet@campusfrance.org](mailto:extranet@campusfrance.org)

#### UNE PLATEFORME EN LIGNE :

<http://chercheurs.campusfrance.org>

- La liste des PHC par zone géographique et les dates des appels à candidatures
- Les appels à candidatures en ligne
- La description et les contacts pour chaque PHC

#### LA CANDIDATURE EN LIGNE

- un seul compte utilisateur pour pouvoir candidater à plusieurs PHC
- La saisie en ligne obligatoire des dossiers de candidature
- L'avancement du dossier et les résultats de votre candidature

- Le suivi personnalisé par Campus France (vérification du dossier, notification du résultat de la candidature)
- L'accès en ligne des résultats des commissions de sélection PHC

#### LA GESTION DES FINANCEMENTS OBTENUS

- Les demandes de mobilité
- Le détail des dépenses réalisées dans le cadre du projet et un suivi financier en temps réel
- Un rapport final à déposer sur la plateforme au plus tard 3 mois après la fin du projet

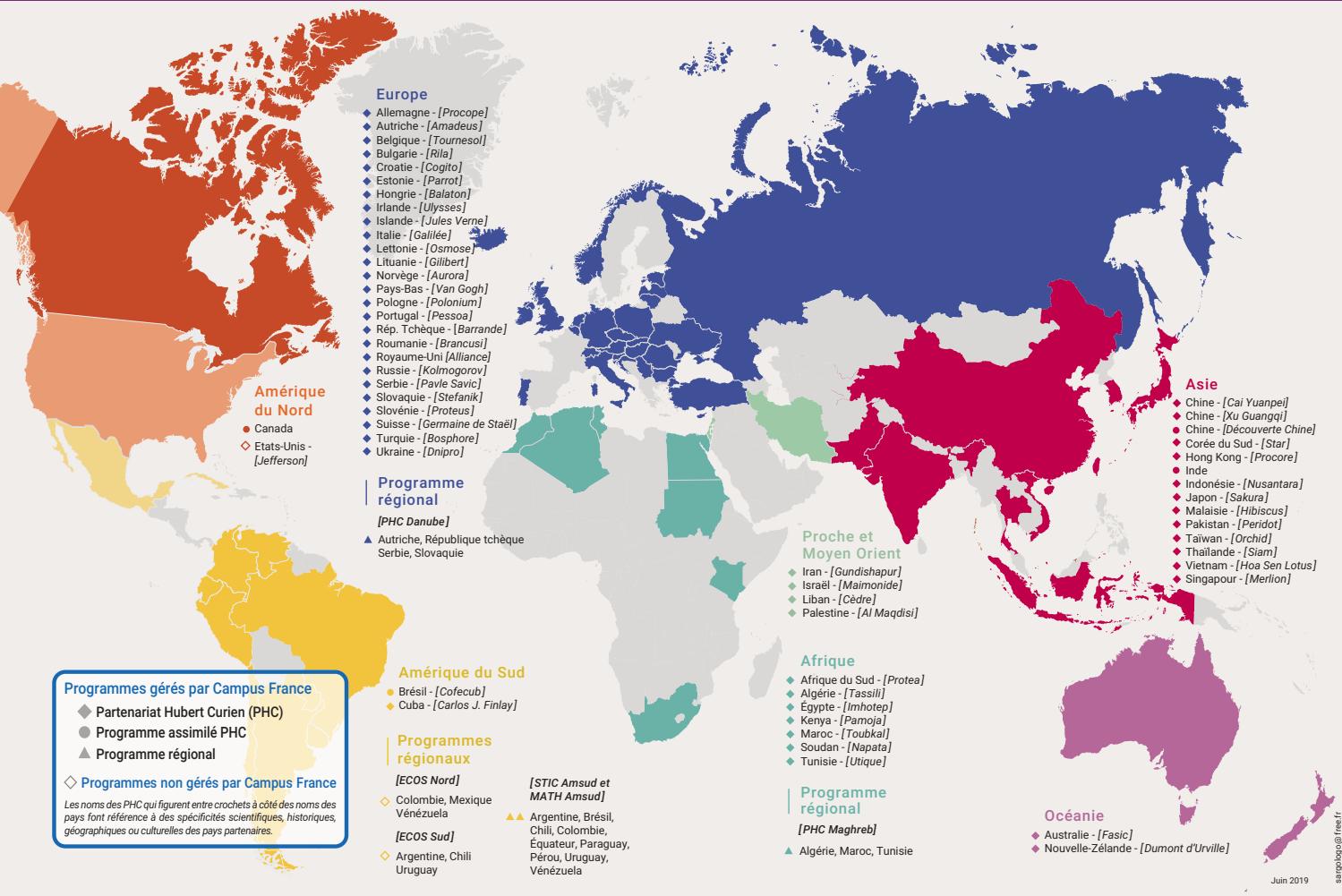
Une inscription à la liste de diffusion est proposée sur le site de Campus France pour recevoir les alertes et les informations sur les appels à candidatures :

[www.campusfrance.org/fr/formulaire/listes-dediffusion](http://www.campusfrance.org/fr/formulaire/listes-dediffusion)

Une base de données permet de retrouver les programmes de recherche financés :

<http://chercheurs.campusfrance.org/CandidatureAnonyme/recherche-externe>

# CARTE DES PROGRAMMES ET PARTENARIATS HUBERT CURIEN



Chaque PHC a des caractéristiques propres (durée de financement des projets soutenus, montant, durée et type des mobilités prises en charge, ...).

Programme dit « assimilé » aux PHC : programme identique en fonctionnement et en gestion, mais avec une appellation

propre souvent liée à l'histoire de la coopération avec le pays (ex. : programme « COFECUB » au Brésil).

PHC régional : programme PHC développé entre la France et une région du monde, ex. : PHC Maghreb.

Liste et détails sur <http://chercheurs.campusfrance.org>

[www.campusfrance.org/fr/phc](http://www.campusfrance.org/fr/phc)

# LA MOBILITÉ CAMPUS FRANCE EN CHIFFRES

Montants alloués  
par la France par projet :

de **1 000** à  
**40 000 €**



Gestion par  
Campus France  
en **2018**  
des mobilités  
de près de

**4 000**  
chercheurs

**40** pays  
partenaires

**70 %** des projets  
aboutissent  
à la co-publication d'un ou  
plusieurs articles dans une  
revue indexée

**+ de 60**

PHC ou programmes  
assimilés dont

**58**  
gérés par  
Campus France

## CAMPUS FRANCE EN CHIFFRES

**220**  
personnes  
en France



**500**  
personnes  
dans le monde

**+ de 260**

Espaces Campus France  
répartis dans  
**+ de 125** pays

**56** manifestations/an  
pilotes par  
Campus France

**30 000**

dossiers de mobilité gérés

**+ de 360**

établissements  
et organismes  
de recherche associés

au **Forum**  
Campus France

**80 sites**  
**Internet**

**32** langues

**20** millions de  
visites/an

**720 000**  
visiteurs

**1,7** million  
de followers

tous réseaux  
sociaux  
confondus



**8** projets  
européens gérés



dont **2**  
comme  
chef de file

**+ de 20**



publications  
institutionnelles

**85** conventions internationales  
institutions et gouvernements étrangers

**122**  
millions  
de fonds gérés

**300 000**

Alumni sur le réseau social  
**France Alumni**

**FRANCE ALUMNI** .fr

**CAMPUS  
FRANCE**  
campusfrance.org